

Il est pollué jusqu'à la Méditerranée

Le Rhône interdit

Les poissons du « fleuve roi » sont bourrés de pyralène. Résultat ? Leur consommation est prohibée. Une usine de retraitement des déchets figure parmi les présumés coupables

Cédric Giroud est un pêcheur professionnel, comme il en reste peu sur le Rhône. Chaque année, il retirait du fleuve 10 tonnes de poissons : carpes, brèmes, chevennes, silures, sandres et brochets. Sa production, il la revendait sur les marchés de la banlieue lyonnaise aux familles d'origine asiatique et africaine, friandes de poissons d'eau douce, peu chers et riches en apports nutritifs. Aujourd'hui, c'est fini. Il peut toujours pêcher dans ce bras du Rhône en amont de Lyon qu'on appelle le Grand Large, mais il n'a plus le droit de vendre ses poissons, trop pollués. Coupables ? Les PCB (voir encadré), une substance chimique huileuse connue sous le nom commercial de pyralène, aujourd'hui interdits de fabrication : ils peuvent avoir des effets neurotoxiques, entraîner des troubles de la fertilité, voire des cancers, sur les animaux qui les ingèrent, et, en bout de chaîne alimentaire, sur l'homme.

Cédric est en colère car il ne peut plus travailler sur le « fleuve roi », où son père lui a appris à pêcher. En colère parce qu'il a vu le Rhône être utilisé comme une poubelle, et qu'il a longtemps alerté, en vain, les autorités... En colère enfin parce que c'est à lui – et non aux services de surveillance de l'Etat – qu'on doit la découverte de la pollution aux PCB : « Fin 2004, on a retrouvé des oiseaux morts en amont de Lyon, sur le Grand Large. Le temps des analyses, les services vétérinaires, par précaution, ont interdit toute consommation de la pêche. Ce n'était qu'un cas de botulisme strictement aviaire, mais plus personne ne voulait de mes poissons. J'ai demandé des analyses complètes pour prouver qu'ils étaient bons. Et là, bingo ! Ils étaient bourrés de PCB ! Je m'étais tiré une balle dans le

pied : je ne peux plus pêcher dans le Rhône, je n'ai touché aucune indemnité. Et je ne serai pas la dernière victime. »

Cédric Giroud n'a pas tort. Le Rhône est désormais pollué jusqu'à la mer. Il présente des taux de PCB de 5 à 12 fois supérieur aux normes sanitaires européennes ! Analyse après analyse, les arrêtés préfectoraux sont tombés comme des couperets : l'interdiction de consommer ses poissons, décrétée d'abord au nord de Lyon puis appliquée jusqu'aux confins de la Drôme et de l'Ardèche, a été étendue le 7 août aux départements du Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône. Elle pourrait bientôt frapper les étangs de Camargue, alimentés par l'eau du fleuve, voire la pêche côtière en Méditerranée et celle des coquillages et crustacés du bord de mer.

« La pollution du Rhône préfigure ce qui ris-

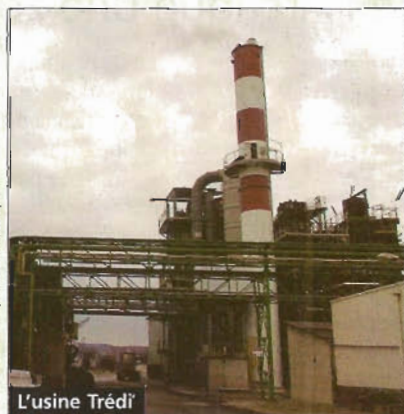
que d'apparaître partout en France », prévient **Alain Chabrolle**, ingénieur spécialisé dans l'eau. Militant depuis vingt-six ans à la **Frapna (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)**, il n'a cessé d'alerter les autorités sur le danger des PCB : « Cette pollution est invisible, alors les pouvoirs publics ont fait comme si elle n'existait pas. Avec les PCB, on est assis sur une bombe à retardement. » Un constat partagé par des scientifiques. Pour Gérard Keck, toxicologue enseignant à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, « toutes les grandes rivières françaises sont polluées à peu près autant que le Rhône ». Marc Babut, directeur de recherche au Cemagref, organisme spécialisé dans la gestion de l'eau, arrive à la même conclusion : « Les PCB ont été utilisés à grande échelle, on peut donc s'attendre à en trouver partout. Avec les nouvelles normes sanitaires européennes, les niveaux qui jusqu'alors n'étaient pas jugés préoccupants le deviennent. Nous avons des signaux d'alerte qui remontent de toutes parts. » D'autres sites sont touchés – ou l'ont été –, dont la Moselle, le lac Léman, la Seine, la Loire...

Comment expliquer cette diffusion généralisée des PCB ? Parmi les hypothèses avancées, les incinérateurs, coupables de rejets atmosphériques et de pollution des sols. Ainsi certaines entreprises, notamment celles fabriquant des transformateurs au pyralène, ont laissé leurs huiles aux PCB s'infiltrer dans la terre puis dans la nappe phréatique et les cours d'eau voisins, où ils se sont fait piéger dans les sédiments. C'est là, et sur les matières en suspension entraînées par les courants, que les poissons ingurgitent les PCB.

Sur le Rhône, on retrouve tous ces facteurs. Plus un autre, paradoxal : la présence à quelques kilomètres en amont de

Le danger des PCB

Les PCB, abréviation de polychlorobiphényles, proches de la famille des dioxines, sont d'efficaces isolants et retardateurs de feu. Depuis le début de leur fabrication (1930 environ), ils ont été abondamment utilisés dans les transformateurs, les peintures, les huiles de coupe entre autres. Ce n'est que vers les années 1970 que l'on s'est rendu compte de leur nocivité sur la santé animale et humaine. Ces dangers ont conduit à leur interdiction de fabrication et d'utilisation en France à partir de 1987. Un plan de retrait fixait à 2010 leur disparition totale. On les détruit en les brûlant à très haute température dans des unités spécialisées comme l'usine Trédi près de Lyon. Sur les 1 200 millions de tonnes de PCB fabriqués dans le monde, on estime qu'il en reste encore 400 millions non récupérés. ■ R. M.



Rehnel Quadrini/Kinimages press



Lyon, à Saint-Vulbas, de Trédi, une unité d'élimination des déchets. Trédi a pourtant pour mandat de lutter contre la pollution, notamment en éliminant les PCB. Mais en créant, vers 1975, cette plate-forme de retraitement, les industriels de la chimie rhônalpine n'avaient pas pris suffisamment de précautions. Résultat : au milieu des années 1980, des quantités de PCB ont pu s'écouler dans le sous-sol puis s'infiltrer dans le Rhône. C'est en partie cette pollution accidentelle qui, piégée dans les sédiments du Grand Large, a intoxiqué les poissons de Cédric Giroud. Plus grave, Trédi pouvait évacuer le pyralène que le processus de destruction ne parvenait pas à éliminer. Les premiers arrêts d'exploitation ne fixaient même pas de limite à ces rejets. En 1988, Trédi était encore autorisée à déverser 1,5 kilo de PCB dans le Rhône par jour !

Pendant toutes ces années, les services administratifs n'ont pas examiné l'état des sols et de la nappe sous le site de Trédi, affirme la Frapna. Pas plus qu'ils n'ont effectué de contrôles systématiques et fiables de son environnement. S'ils l'avaient fait, la pollution actuelle aurait été décelée bien avant que Cédric Giroud ne réclame une enquête. Cet apparent laxisme était-il dû au fait que Trédi était alors dans le giron de l'Etat ? Alain Espinasse, chargé de ce dossier à la préfecture du Rhône, s'en défend : « On est sur un problème scientifique très complexe. Mon rôle n'est pas de savoir qui a laissé faire quoi, mais de comprendre ce qui se passe et d'y remédier.

La justice est saisie. Par Cédric Giroud. Par des mairies riveraines, bientôt par la



Photos: Rolland Courd'hui/Krimages press

Ville de Lyon, inquiète pour son approvisionnement en eau potable. Par la Frapna et par France Nature Environnement, rejointes par les fédérations de pêche regroupant 400 000 amateurs jusqu'au delta du Rhône. Et le groupe Sêché Environnement, propriétaire depuis cinq ans de Trédi, s'inquiète de devoir payer les pots cassés par ses prédécesseurs : « Nous n'avons pas la même éthique environnementale que les exploitants précédents », affirme Henri Petitgand, responsable de la communication de Sêché. Pressée par la Frapna, la nouvelle direction a entrepris d'importantes modifications en matière de contrôle et de protection de l'environnement. Aujourd'hui, Trédi ne rejette plus que 1 gramme de PCB par jour dans le Rhône – bien en deçà des normes autorisées – et veut tendre vers zéro rejet. Pour arriver à ce résultat, mais aussi pour s'associer à la recherche des causes de la pollution actuelle, Sêché a recruté Thierry Meunier, ingénieur spécialiste de l'eau, préoccupé par les questions environnementales. Il entend développer des coopérations avec la Frapna et les scientifiques. Comme les dirigeants de Sêché, il ne peut nier « une petite part de responsabilité du site », mais il pointe aussi d'autres responsables potentiels. Parmi eux, les

« Couloir de la chimie » sur le Rhône. Aujourd'hui, on peut toujours pêcher dans ce fleuve, mais les poissons, trop pollués, ne peuvent être vendus sur les marchés.

voleurs de métaux, intéressés par les transformateurs, qui se débarrassent sauvagement du pyralène qu'ils contiennent. Il désigne aussi des sites pollués d'anciennes usines sur la vallée de la Bourbre, affluent du Rhône, en aval de Trédi. Il s'interroge enfin sur le rôle joué par diverses stations d'épuration le long du fleuve et par d'autres rejets industriels dans le Rhône et ses affluents.

Cédric Giroud ne regrette pas d'être à l'origine des analyses qui ont déclenché la crise. Mais il est amer. Il arrache les algues qui bloquent sa barque sur le Grand Large, où il ne pêchera pas de sitôt : « Voilà le résultat des nitrates et des pesticides : on ne dit rien ! » Il désigne un restaurant, bucolique, sous les platanes au bord de l'eau : « Combien de temps encore l'administration va-t-elle tolérer que des établissements déversent directement leurs eaux usées dans le Rhône sans se raccorder au collecteur ? »

Après des années de laxisme, faute de moyens ou par manque de volonté, l'administration a enfin pris conscience de la crise sanitaire créée par les PCB dans le Rhône. Elle vient de lancer une enquête approfondie sur l'ensemble du bassin du fleuve et ses affluents.

ROBERT MARMOZ

rmarmoz@nouvelobs.com